

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Avril 2018

37x18

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2018

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aides financières du Département pour la réalisation des projets mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Construction d'un mur de soutènement nécessaire à l'aménagement d'un parking dans le quartier des Cadeneaux	96 000€	59 500€
Réhabilitation de la façade de la salle polyvalente Jean Roure	45 000€	31 500€
Réfection de la piste de BMX Michel COLLUCI	100 000€	59 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subventions relatives à ces opérations,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 11 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA